Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2870

"Economie sociale et solidaire et comités d'entreprise : pourquoi et comment travailler ensemble ?"

- Actualités -

Date de mise en ligne : samedi 4 juin 2011

Description :

Nous reprenons ici un compte-rendu de notre ami Jean-Paul Biolluz de la Scop Aria-Nord, partenaire de RS sur l'AGORA des CE de Lille, deuxième édition, plus aboutie de la manifestation organisée par le Crédit coopératif, et nos sociétaires la MACIF et le CHEQUE-DEJEUNER

Rencontres Sociales

Copyright © Rencontres Sociales

Nous reprenons ici un compte-rendu de notre ami Jean-Paul Biolluz de la Scop Aria-Nord, partenaire de RS sur l'AGORA des CE de Lille, deuxième édition, plus aboutie de la manifestation organisée par le Crédit coopératif, et nos sociétaires la MACIF et le CHEQUE-DEJEUNER

« On ne peut tout à la fois distribuer des tracts demandant, dans son entreprise, des améliorations des conditions de travail et des augmentations, et dans le même temps, ignorer les conditions de travail ou d'exploitation qui sont faites aux salariés des entreprises de tourismes dans les pays du tiers monde, ou aux enfants qui produisent des jouets dans des conditions invraisemblable dans les usines chinoises ».

La deuxième Agora des comités d'entreprise qui s'est tenue mardi 24 mai dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de

Lors de l'inauguration de la manifestation, Yannick Ledunois, responsable régional du Crédit Coopératif n'a pas caché les intentions des organisateurs de cette manifestation : le Crédit Coopératif, le Macif et Chèque Déjeuner. Il a expliqué « qu'en tant qu'acteurs de l'économie sociale, ceux-ci souhaitaient que l'Agora des comités d'entreprise, face quelque chose de différent que ce qui est proposé dans les habituels salons des comités d'entreprise qui ont un caractère tout à fait marchand ».

Contribuer en commun au progrès humain

L'Agora, effectivement, c'est tout à fait autre chose. Les élus des comités d'entreprise y sont invités à venir à la rencontre, non pas de marchands en attente de vente de produits de loisirs et de tourismes mais d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, dans le hall de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille avaient pris place, aussi bien des représentants du commerce équitable, des boutiques d'alimentation bio, des organismes de tourisme social, et différents acteurs de l'économie sociale et solidaire... En tout 47 exposants avaient répondu à l'invitation des organisateurs.

L'Agora des CE dans la CCI de Lille

Jean-Philippe Poulnot, Directeur des Relations Extérieures du Groupe Chèque Déjeuner souligna « que l'initiative de l'Agora des comités d'entreprise avait été prise pour ne pas laisser le champ des propositions aux seules entreprises capitalistes, mais pour en formuler d'autres, moins classiques, plus tournées vers l'éthique. Par ailleurs, souligna-t-il, les valeurs de l'économie sociale et solidaire sont en cohérence avec celle des comités d'entreprise qui partagent une même conscience de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise, la même volonté de placer l'homme au coeur du système et de contribuer au progrès humain. De bonnes raisons pour qu'entreprises de l'économie sociales et solidaire et comités d'entreprise agissent ensemble ».

Philippe Perrault, le Président de la Macif Nord - Pas-de-Calais, nota, lui, « que cette initiative cherchait aussi à

Copyright © Rencontres Sociales

répondre à une demande que l'on sent de plus en plus forte ».

Les chiffres semblent parler en ce sens. A la première édition de l'Agora des comités d'entreprises qui s'est déroulée au mois de novembre dernier en Avignon, 120 comités avaient répondu à l'invitation qui leur avait été lancée. Ils étaient 170 à Lille, pour la seconde édition.

La charte ESS du comité d'établissement des cheminots

La journée placée sous le signe de la rencontre entre les comités d'entreprise et l'économie sociale et solidaire fut également le lieu de plusieurs débats. Plus de 70 personnes participèrent à la discussion portant sur le thème : « Comité d'entreprise et économie sociale et solidaire : pourquoi et comment travailler ensemble ?

A vrai dire, le terrain est encore largement vierge. Ce fut l'ancien directeur du comité d'établissement des cheminots, Christian Taquet qui fit part, au cours de ce débat, de l'expérience, sans aucun doute la plus avancée en ce domaine, celle- du comité d'établissement des cheminots du Nord - Pas-de-Calais.

Christian Taquet souligna « qu'à peine 5 % des budgets des comités d'entreprise est affecté à l'économie sociale et solidaire. La plupart des grands comités d'entreprise ont externalisé certaines activités et pas forcément vers l'économie sociale et solidaire. Le secteur marchand, nota-t-il, « s'est engouffré dans les salons des comités d'entreprise, ceux-ci devenant des cibles commerciales ». »

« Ce n'est que depuis 10 ans que les comités d'entreprise, nota l'ancien directeur du comité d'établissement des cheminots, se sont interrogés et ont pris conscience qu'ils appartenaient au secteur de l'économie sociale et solidaire ».

« A Lille, expliqua-t-il, la préparation et l'organisation de 3001 l'Odyssée des Possibles fut l'occasion de replacer les comités d'entreprise dans le contexte de l'économie sociale ».

« Pour les élus, assurer un mandat au comité d'entreprise peut prendre plusieurs formes souligna Christian Taquet. Soit, ils développent une vision à court terme, et dans ce cas là ils sont sous la pression commerciale. Soit, ils ont une vision à partir d'un projet alternatif qu'ils défenden t ».

« A travers, 3001 l'Odyssée des Possibles, il fallait faire la preuve que l'on pouvait construire une autre économie, expliqua l'ancien directeur du comité d'établissement des cheminots ».

A cette occasion, celui-ci a construit à partir de la Charte de l'association des Acteurs Pour une Economie Solidaire (APES), une Charte des comités d'entreprise et de l'économie sociale et solidaire. Dans la région, 2000 comités d'entreprise ont été invités à signer cette charte. Aujourd'hui, seuls deux l'ont signé.

Christian Taquet développa, à partir de l'expérience du comité d'établissement des cheminots, les formes que pouvaient prendre le rapprochement entre les comités d'entreprise et les entreprises de l'économie sociale.

« Lorsque l'on réalise, nota-t-il, l'achat d'un spectacle, nous vérifions que les artistes sont bien des salariés disposant de toutes les dispositions légales ».

Copyright © Rencontres Sociales

« Le comité d'entreprise des cheminots place une partie de sa trésorerie à la Caisse Solidaire à un taux de 0 % afin d'aider au développement de projets d'entreprises solidaires ».

Une réflexion a été menée sur l'achat des jouets. Très vite, il a été convenu qu'il n'y aurait pas d'armes. La réflexion a aussi été portée sur la provenance des jouets. 95 % venaient de Chine. Aujourd'hui 80 % sont français en bois et éthique, même si cela revient plus cher au comité entreprise. Cette décision est approuvée par les agents SNCF.

En ce qui concerne la restauration, le comité d'établissement des cheminots favorise les circuits courts. Parfois, ces circuits courts n'existent pas. Les comités d'entreprise peuvent, alors, se regrouper pour faire émerger une demande

Christian Taquet souligna « que bien peu de comités d'entreprise s'occupent encore de restauration. La plupart ont délégué la gestion à la Sodexho. Il faut, nota encore l'ancien directeur du comité d'établissement des cheminots, que dans nos activités sociales, économiques, ou culturelles nous appliquions la même chose que ce que nous réclamons au patron. Il faut aussi, que nous respections les normes sociales des l'entreprises avec lesquels le comité d'entreprise passe un accord ».

Bref, au-delà l'une signature de Charte, l'expérience des cheminots et leur volonté de bâtir un chemin partagé avec l'économie sociale et solidaire le démontre, il y a, dès a présent matière à travailler concrètement ensemble entre les comités d'entreprise et l'économie sociale et solidaire.

Pour les petits comités d'entreprises aussi

La réflexion porta tout à la fois sur l'éthique, et les bonnes raisons qu'ont les comités d'entreprise de s'engager aux côtés de l'économie sociale et solidaire, mais aussi sur les moyens de faire vivre ce rapprochement.

L'un des élus participant au débat expliqua « que son comité d'entreprise importait des produits équitables. Le commerce équitable, estima-t-il, est un commerce correspondant aux droits de l'homme. Lorsque l'on sait que les jouets sont fabriqués par des salariés sans droit syndicaux, il y a contradiction pour un comité d'entreprise à les acheter ». « La déclaration universelle des droits de l'homme prévoit la liberté syndicale, le respect de l'égalité, poursuivit-il. Les comités d'entreprise doivent réfléchir à la manière dont ils achètent leurs produits afin d'avoir un impact sur la société. A travers leurs choix, ils peuvent avoir une influence importante ». « Enfin, déclara-t-il, il y a nécessité de faire connaître les bonnes pratiques qui existent et de montrer que l'on n'est pas obligé d'acheter à des grossistes chinois mais que l'on peut faire autrement ».

Damien Dhondt du comité d'entreprise de l'usine régionale (90 salariés) du groupe suédois Atlas Corpo Crepelle (27 000 personnes) expliqua « que les élus du comité d'entreprise étaient contactés 10 fois par jour par des gens qui font des propositions marchandes. Par contre, je n'ai jamais été contacté par une entreprise de l'économie sociale et solidaire, » nota-t-il. Aussi, estima-t-il, « que cette manifestation, ce salon, c'est formidable. Il faut, insista-t-il lancer une communication auprès des comités d'entreprise. En fait, nous ne n'est pas informé. En venant ici, nous découvrons beaucoup de choses ».

Ce sentiment de la naissance avec Agora d'un nouvel outil à la disposition des comités d'entreprise a été salué par Dominique Sander, président de l' Animation Inter Comités d'Entreprise (AICE), CEZAM Nord-Pas de Calais, une association culturelle du monde du travail, lieu d'échanges entre élus d'entreprises en lien avec le mouvement syndical, une association d'élus d'entreprise au service des salariés.

Copyright © Rencontres Sociales

« On en a rêvé, a-t-il notamment déclaré. Ça s'existe aujourd'hui. Mais comment, s'interrogea-t-il dans le même temps, offrir les mêmes choses à des petits comités d'entreprise ».

Dans son intervention il posa une autre question. « Comment parvenir à construire entre l'économie sociale et solidaire et les comités d'entreprise des offres en commun et non pas se contenter de proposer des choses toutes faites ? »

Là encore des choses existent déjà. Jean-Philippe Poulnot expliqua que certaines des offres de la coopérative Chèque Déjeuner, se sont construites avec les organisations syndicales-pour le chèque déjeuner, pour le chèque vacance mis au point avec les comités d'entreprise, mais aussi les chèques domiciles., Le directeur des Relations Extérieures de Chèque Déjeuner posa aussi la question des logiciels de gestion dans les comités d'entreprises.

Rencontres Sociales

Créée il y a 2 ans, Rencontres Sociales, une coopérative, a pour objet, justement, de développer un travail pour mettre en relation les comités d'entreprise et les entreprises de l'économie sociale et solidaire autour du développement d'un marché de l'économie sociale. Une stratégie entrant dans l'invitation lancée au dernier Congrès du Conseil national des Chambres de l'Economie Sociale, à Nantes, par son président, Jean-Louis Cabrespines, qui a appelé à cette occasion à construire et développer un marché de l'économie socile.

Dans son intervention Jean-Philippe Milésy, le directeur de Rencontres Sociales, estima « que la grande question et l'enjeu de cette dynamique, c'est une consommation de qualité et une consommation responsable pour le plus grand nombre. Les aventuriers du capital et les grands groupes capitalistes, affirma-t-il, connaissent bien l'intérêt de ce marché. Face à cette situation, l'Agora des comités d'entreprise, expliqua-t-il, est une nouvelle manière d'aborder les choses ».

« Ce qu'il y a de commun entre les comités d'entreprise et l'économie sociale et solidaire, c'est cette notion de collectif par rapport à une société où l'on renvoie l'homme à la concurrence et à l'isolement. Les comités d'entreprise et l'économie sociale et solidaire apportent des réponses collectives à des besoins individuels. Nous sommes en train, déclara Jean-Philippe Milésy, de construire des outils d'économie sociale et solidaire pour que les comités d'entreprise puissent résister au monopole des grandes entreprises capitaliste ».

La troisième rencontre Agora aura lieu à Rennes le 8 novembre prochain en plein mois de l'économie sociale et solidaire.

Jean-Paul BIOLLUZ

Copyright © Rencontres Sociales